



Arrêté n°URBA-2023-003 Mise à jour des annexes du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Crécy en Ponthieu

Le Président de la Communauté de Communes Ponthieu-Marquenterre,
Vu le code de l'urbanisme et notamment ses articles L.151-46 et R.153-18,
Vu le Plan Local d'Urbanisme de Crécy-en-Ponthieu approuvé le 10/06/2013, modifié les 15/04/2015 (modification simplifiée), et 19/04/2016 (modification simplifiée), et par révision allégée le 11/12/2019,
Vu l'arrêté préfectoral en date du 22 décembre 2017 rendant exécutoire les derniers statuts de la communauté de communes Ponthieu-Marquenterre et actant notamment le transfert de la compétence urbanisme à la communauté de communes à compter du 1er janvier 2018,
Vu l'arrêté préfectoral du 24 Mai 2023 portant inscription au titre des Monuments Historiques de l'église Saint-Séverin, située rue de l'église à CRECY-EN-PONTHIEU (Somme), en totalité,
Considérant qu'il y a lieu de mettre à jour les annexes du PLU de Crécy-en-Ponthieu afin d'y annexer cette servitude de protection,

ARRETE

Article 1 : Le Plan Local d'Urbanisme de la commune de Crécy-en-Ponthieu est mis à jour à la date du présent arrêté. A cet effet, Il est annexé au Plan Local d'Urbanisme de la commune de Crécy-en-Ponthieu la servitude de protection suivante :

- Arrêté préfectoral du 24 Mai 2023 portant inscription au titre des Monuments Historiques de l'église Saint-Séverin, située rue de l'église à CRECY-EN-PONTHIEU (Somme), en totalité,

Article 2 : La mise à jour a été effectuée sur les annexes des documents tenus à la disposition du public à la mairie et à la communauté de communes Ponthieu-Marquenterre.

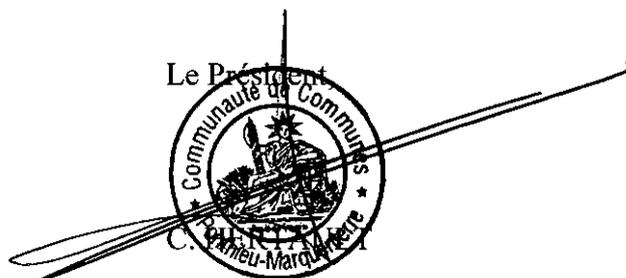
Article 3 : Le présent arrêté sera affiché en mairie de CRECY-EN-PONTHIEU et au siège de la Communauté de Communes Ponthieu-Marquenterre, durant un mois.

<p>RF Préfecture de la Somme</p> <p>Contrôle de légalité Date de reception de l'AR: 08/08/2023 080-200070936-URBA_2023_003-AR</p>

Article 4 : ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Monsieur le Sous-Préfet
- Madame l'Architecte des Bâtiments de France
- Monsieur le Maire de la commune de Crécy-en-Ponthieu

Fait à Rue, le 07/08/2023



RF

Préfecture de la Somme

Contrôle de légalité

Date de réception de l'AR: 08/08/2023

080-200070936-URBA_2023_003-AR